

construits contre les règles les plus simples de l'hygiène et de la salubrité, ils sont privés d'air et de lumière, le chauffage est défectueux, la ventilation et le drainage sont presque ignorés, dans ces déplorables conditions, ils sont un danger permanent pour la santé des élèves.

On reconnaît qu'il scit nécessaire de donner à chaque élève, dans la classe, un espace suffisant pour que son travail puisse se faire sans gêne, espace que l'on estime, au minimum, à 4 pieds de surface et 186 pieds cubes d'air pour la capacité de la pièce. Il importe donc de déterminer la capacité d'une salle d'école qui doit être proportionnée aux moyens de ventilation naturelle ou artificielle. Il y a donc à calculer : 1. le nombre d'élèves ; 2. la durée de leur résidence journalière ; 3. les dimensions des classes ; 4. la quantité de renouvellement de son atmosphère ; de telle sorte qu'à chaque élève soit dispensé par heure une ration variant de 186 à 744 pieds cubes suivant les moyens du renouvellement de l'air par la ventilation.

Il ne faut pas se borner à ventiler, en introduisant l'air extérieur, les salles d'école, résultat assez facile à obtenir, mais qui ne remédie pas au plus grand maléfice de l'air confiné ; il faut s'appliquer à nettoyer toutes les surfaces de contact atmosphérique. Pour cela il convient de se servir du balai à rouleau pour ne pas soulever la poussière et la chasser dans une autre direction ; d'essuyer toujours avec des linges imbibés d'eau, et ne jamais épousseter pour la même raison.

L'attention de nos pédagogues devrait aussi se porter sur le mobilier scolaire, ce lit de Procuste où l'écolier passe une partie de son temps à difformer, par des attitudes vicieuses, sa colonne vertébrale. On ne saurait prêter trop d'attention à cette exigence de l'hygiène scolaire.

Nombreux sont les ennemis de l'enfant à l'école contre lesquels l'hygiène a à lutter. A nos maîtres en pédagogie l'obligation de décréter la mise en pratique des préceptes de l'hygiène scolaire, ils répondent aux nécessités du patriotisme, car ils ont pour but et pour effet de conserver et d'accroître le capital humain dont la moindre parcelle ne peut être perdue sans une atteinte à la sécurité nationale et à la grandeur de la nation.